



Résumé des enjeux

Le territoire est maillé par des activités économiques d'artisanat, de commerce et de services qui contribuent au maintien de la cohésion sociale et de l'économie locale.

L'artisanat représente environ 4 000 établissements, dont l'essentiel sont des petites entreprises (90% ont moins de 5 salariés), et regroupe environ 15% de l'emploi local.

Les établissements de commerce et de service sont répartis sur la majeure partie du territoire et contribuent fortement à la vitalité des centres-bourgs. On compte environ 1 700 établissements sur le périmètre du SCoT.

Les établissements de commerce se trouvent principalement dans les 70 zones d'activités recensées sur le périmètre du SCoT.

Les enjeux énergétiques et climatiques du secteur portent notamment sur la performance énergétique du bâti tertiaire. Par ailleurs, le maintien des activités économiques de proximité permet de réduire les besoins de mobilités des habitants, ce qui contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et aux enjeux GES.

Chiffres clés climat-air-énergie



14% de la consommation d'énergie

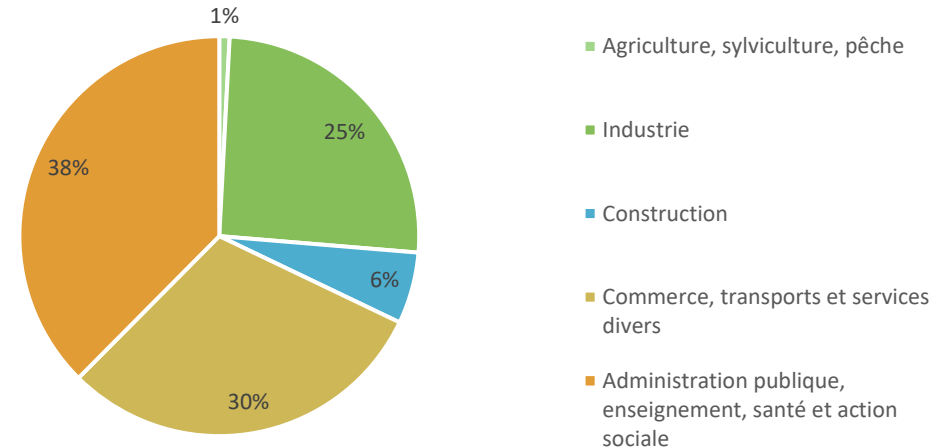


8% des émissions de gaz à effet de serre



6% des émissions de dioxyde de soufre

Répartitions des emplois salariés par secteur sur le territoire du SCoT





Potentiel d'action dans le secteur tertiaire

Sobriété, rénovation et décarbonation du chauffage

Les principaux leviers mobilisés dans le secteur tertiaire sont les mêmes que pour le secteur résidentiel. Le levier le plus influent est la rénovation des bâtiments tertiaires, à l'objectif de performance énergétique BBC rénovation. La mutualisation des services et usages des bâtiments est propre à cette thématique, et elle permet des gains énergétiques significatifs. L'ensemble des leviers permettent d'atteindre un potentiel de **590 GWh** de baisse de la consommation d'énergie, soit **-65%**. La décarbonation s'appuie sur ces mêmes leviers auxquels s'ajoute la décarbonation des modes de chauffage. Le potentiel maximal estimé est une réduction de **122 000 tCO₂e**, soit un gain de **99%** par rapport aux émissions de 2019. Si l'ensemble des leviers sont mobilisés, le secteur tertiaire peut donc devenir quasiment décarboné. Les actions sur l'éclairage public ont un impact chiffré relativement faible, mais sont par ailleurs un levier important d'exemplarité.

